

Communiqué de presse

Le CPA publie son rapport sur le Plan d'action national pour les FFADA et les personnes 2SLGBTQQIA+

OTTAWA, 3 juin 2021 – À l'occasion du deuxième anniversaire de la publication du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le Congrès des peuples autochtones (CPA) publie son rapport provisoire, qui porte également sur les personnes 2SLGBTQQIA+. Dans le [Plan d'action national](#) publié aujourd'hui, le rapport provisoire du CPA sert de résumé et de première étape dans l'élaboration du Plan d'action national du CPA. Le rapport provisoire du CPA met en évidence la voie à suivre pour obtenir de meilleurs résultats pour les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones du Canada.

Le chef national Elmer St. Pierre parle de la nécessité d'un Plan d'action national du CPA.

« Le rapport provisoire du CPA traite de la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones et souligne les priorités que les familles et les victimes ont déterminées. Le Plan d'action national du CPA vise à remédier aux problèmes systémiques qui portent encore atteinte à la sécurité ainsi qu'à la liberté des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones de vivre où elles le veulent et d'obtenir les services conçus pour assurer leur sécurité. Je tiens à adresser mes sincères félicitations pour le travail accompli au sous-groupe de travail du CPA qui a guidé la création du Plan d'action national. »

Le CPA salue le travail acharné et le dévouement des membres du groupe de travail principal du Plan d'action national et du sous-groupe de travail du CPA, en particulier la direction de la présidente et cheffe Lisa Cooper. Le CPA remercie chaleureusement tout le monde d'avoir fait avancer ce travail. Bien que nous croyions que le Plan d'action national est un pas dans la bonne direction vers la réconciliation, les inégalités persistent, en raison de l'interférence malencontreuse des politiques relatives à la démarche axée sur les distinctions. Le CPA reste dévoué aux familles et aux victimes qui sont au cœur du processus.

Le rapport provisoire du CPA cible six thèmes clés à aborder afin que les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones se sentent en sécurité. Il s'agit notamment de la reconnaissance des droits de la personne et de l'inclusion, de la mobilité des droits, de l'équité d'accès aux programmes et aux services, de la coordination intergouvernementale, de la responsabilisation et d'une place pour tous les Canadiens. Afin de garantir un avenir où les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones se sentent en sécurité, il est essentiel de veiller à ce que leurs problèmes uniques soient reconnus et traités.

Les paroles de Lisa Cooper, présidente et cheffe du Conseil autochtone de l'Île-du-Prince-Édouard et présidente du sous-groupe de travail du CPA animent cet important travail.

« Je suis fière et honorée de transmettre le message des familles et des victimes qui nous ont fait part de leur situation lorsqu'un être cher disparaît. Je tiens à remercier tous ceux qui ont fait ce parcours et en particulier les familles et les victimes qui ont confié au Congrès des

peuples autochtones le soin de veiller à ce qu'elles-mêmes et leurs proches ne soient pas oubliés. La publication du Plan d'action national n'est pas la fin du parcours, ce n'est que le début alors que nous allons de l'avant avec le groupe de travail principal du Plan d'action national et le sous-groupe de travail FFADA du CPA. Nous continuerons de travailler ensemble à l'établissement d'un monde transformateur et sans obstacle pour les femmes, les filles et les peuples 2SLGBTQIA+ autochtones. »

Le présent rapport provisoire est présenté à la mémoire des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQIA+ ayant le statut d'Indien inscrit et d'Indien non inscrit, de Métis et d'Inuit du Sud dans les collectivités urbaines, rurales et éloignées, qui ont disparu et ont été assassinées. Le rapport complet de l'AGA 2020 du CPA peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.abo-peoples.org/en/mmiwg/>

–30–

Visitez le site Web du Congrès des peuples autochtones pour consulter le rapport provisoire : <http://www.abo-peoples.org/en/mmiwg/>

Visitez le site Web du Plan d'action national du gouvernement du Canada pour en apprendre davantage sur le processus et les partenaires qui participent à cette initiative essentielle : [Lien](#)

Personne-ressource pour les médias

Jessica Dawson
Cel.: (613) 806-8669
j.dawson@abo-peoples.org

Contexte

Le Congrès des peuples autochtones (CPA) est le deuxième plus ancien organisme autochtone national au Canada. Fondé en 1971, le CPA défend les intérêts des Indiens inscrits hors réserve et des Indiens non inscrits, des Métis et des Inuits du Sud de l'ensemble du Canada. Le CPA est l'un des cinq organismes autochtones nationaux reconnus par le gouvernement fédéral et détient le statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.